

## RÉGLEMENTATION ET GESTION DES DÉCHETS EN ENTREPRISE



Voie d'accès

Formation continue

Éligible au CPF

Oui

Non

### PUBLIC

- Toute personne en charge du tri ou du suivi réglementaire des déchets au sein d'une entreprise

### PRÉ-REQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Entrée possible en fonction de la demande
- Effectif minimum de 4 personnes et 10 personnes maximum
- Inscription possible toute l'année selon le calendrier en cours

### OBJECTIFS

- Assurer la conformité réglementaire de la gestion des déchets
- Réduire les coûts liés à la gestion des déchets
- Identifier les filières de valorisation
- Abonder votre démarche RSE

### DURÉE

- 2 journées : 14 heures

### TARIFS

- **Tarif inter** : 1000€ net de taxe par personne
- **Tarif intra** : nous consulter

### MÉTHODES & MOYENS MOBILISÉS

Cette formation est animée par un formateur spécialisé dans la démarche RSE et développement durable.

- Méthodes transmissives et interrogatives
- Alternance de contenus théoriques et méthodologiques, échange d'expériences
- Etudes de cas, mises en situation
- Exercices d'application à partir de situations propres aux participants

### Contact

FORMATION CONTINUE  
fc.ccivf@campus120.cci.fr  
05 49 37 44 68

### Lieux de formation

#### Site de Poitiers

CCI de la Vienne - Campus 120  
120 rue du Porteau  
86000 Poitiers

#### Site de Montmorillon

Immeuble Eco espace  
70 rue de la Concise  
86500 Montmorillon

#### Site de Loudun

Espace formation  
1 avenue de la Coopération  
86200 Loudun



**Taux de satisfaction  
en 2025**

**80 %**



**Nombre de formés  
en 2025**

**4**

## PROGRAMME & CONTENU

### Jour 1 :

#### Les différents types de déchets en entreprises

- Définition d'un déchet
- Les différents types de producteurs
- Les déchets dangereux
- Les déchets non dangereux et les inertes

#### Les enjeux de la gestion des déchets

- Les 6 enjeux de la gestion des déchets
- Les coûts de génération et de gestion

#### Réglementation des déchets et responsabilité de l'entreprise

- Les lois en matière de gestion des déchets
- La nomenclature des déchets
- Les responsabilités de l'entreprise : partie 1

### Jour 2 :

#### Réglementation des déchets et responsabilité de l'entreprise

- Les responsabilités de l'entreprise : partie 2
- Les filières à Responsabilité Elargie des Producteurs
- Les obligations de tri des déchets
- Les outils et documents de traçabilité des déchets

#### Améliorer la gestion des déchets dans une logique d'économie circulaire

- La hiérarchie de gestion des déchets selon la règle des 3RVE
- Les principes de l'économie circulaire et de l'écologie industrielle et territoriale
- Les filières de valorisation locales

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle de la progression et du développement des connaissances et des compétences acquises conformément aux objectifs visés tout au long de la formation.
- Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur. Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.
- Délivrance d'une attestation de formation.



### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap :

[referent-handicap@campus120.cci.fr](mailto:referent-handicap@campus120.cci.fr)

- Une expérience de +45ans dans la formation et un réseau riche de +1000 entreprises partenaires
- Un accompagnement dans vos recherches d'entreprises
- Des salles de cours équipées selon les spécialités : laboratoire, cuisine, restaurant, bar, boutique...
- Un site convivial de 6 hectares, avec parking, gymnase, hébergement, restauration

